## Des candidats UNEF Profession de foi

# Pour la Commission Recherch

### EDITO

Depuis plusieurs années, la recherche et les laboratoires publics sont de plus en plus soumis à concurrence. Alors même que beaucoup de thèses ne sont pas financées, le budget de l'enseignement Supérieur ne répond toujours pas aux besoins criants des labos pour fonctionner correctement. Les doctorant.e.s sont les premières victimes de cette politique.

Dernièrement l'université a manifesté sa volonté de fusionner l'ensemble des écoles doctorales de Paris Nanterre. Face à cela, la com-

munauté de doctorant.e.s, syndicats et chercheur.se.s se sont mobilisés. Ce qui a permis un recul sur le sujet en commission recherche. Mais la bataille reste d'actualité. Les candidats «FENEC et UNEF » défendront les intérets des doctorant.e.s. Voter pour nous, c'est donner du poids à des élu.e.s qui ne se satisferont pas du statut quo et qui se batteront pour un statut national des doctorant.e.s et leur garantir des droits pour à la fois améliorer leurs conditions de vie et de travail mais aussi leur assurer une insertion professionnelle de qualité.

## Priorité n°1: Un financement pour tous les doctorant.e.s

Alors que les doctorant.e.s en sciences humaines, sociales et juridiques effectuent un travail indispensable pour l'avancement de la recherche, ils ne sont que 35% à être financés. Contraint.e.s de se salarier pour faire leur thèse, ils sont près de 40% à abandonner en cours de route. La FENEC refuse que les doctorant.e.s soient les vitctimes d'une politique de recherche qui concentre le peu de fiancement public dans queques domaines jugés «rentables» et demande un redéploiement du Crédit Impôt Recherche vers la recherche publique.

#### Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

- Le redéploiement du Crédit Impôt Recherche vers la recherche publique
- Le financement de l'intégralité des thèses
- La possibiité de prolonger le financement de la thèse
- Un développement des contrats CIFRE
- Une information sur les modes de financement dès le M1
- Le financement par l'université des déplacements liés à l'activité de recherche du doctorant

## Priorité n°2: Amélioirer nos conditions d'étude et de travail

Alors que les doctorant.e.s réalisent un véritable travail de recherche ils n'ont pas toujours le matériel ou l'encadrement nécessaire : bureau partagé par plusieurs doctorant.e.s, insuffisance des ressources matérielles ou documentaires, formation scientifique incomplète ou encore encadrement insuffisant du directeur de thèse. Les élu.e.s « FENEC - UNEF » se batteront localement pour mettre en place une charte des thèses qui doit limiter le nombre de doctorant.e.s par directeur.rice.s de thèses pour assurer un véritable suivi pédagogique, mais aussi pour l'accès à tous à des cours de langues étrangères.

#### Les candidat.e.s « FENEC - UNEF » revendiquent :

- La mise en place d'une charte des thèses
- La limitation du nombre de doctorants par directeur de thèses afin d'assurer un vértibale encadrement pédagogique et scientifique du doctorant
- Le développement des formations en langues étrangères. sur les différentes thématiques scientifiques et sur la pédagogie

La mise à disposition d'un bureau, du matériel et de la documentation nécessaire



contact@unef.fr - 127 rue de l'ourcq 75019 Paris



## ZOOM SUR: Les doctorant.e.s étrangers

Victimes d'une politique migratoire discriminante, les doctorants subissent une triple précarité : administrative, pédagogique et sociale. Si l'UNEF a pu obtenir l'abrogation de la Circulaire Guéant, elle continue de se battre pour mettre un terme à la nécessité d'un minimum de ressourses pour obtenir un titre de séjour. Les candidats «FENEC - UNEF » revendiquent :

- La mise en place d'un titre de séjour pluriannuel par cycle d'étude (doctorat :
- = titre de séjour pour 3 ans)
- Le retrait du décret du 6 septembre (obligation de ressources minimum)
- L'amélioration du guichet unique pour faciliter les démarches

## Profession de foi de l'UNEF

## Pour la Commission Recherche

## Priorité n°3: La reconnaissance du doctorat

Alors même que le doctorat est le plus haut diplôme que l'on peut obtenir dans l'enseignement supérieur, il n'est que très peu reconnu. La conséquence directe de cette situation est une insertion professionnelle en de ça des enjeux : un doctorant à un niveau d'insertion professionnelle inférieur à celle d'un étudiant en M1. En effet, aucune grille salariale ne correspond à un tel niveau d'études de même que la plupart des concours ne sont pas adaptés pour les doctorant.e.s.

#### Les candidat.e.s «FENEC - UNEF » revendiquent :

- La reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives notamment en faisant correspondre à ce niveau d'études une grille salariale précise
- Le conditionnement des subventions publiques aux entreprises vers l'embauche de jeunes docteurs
- L'ouverture massive de postes dans la recherche publique
- La mise en place de concours adaptés au doctorat dans tous les secteurs

### Une démarche qui part du quotidien

Les élus «FENEC - UNEF » mènent des batailles collectives pour améliorer la situation des doctorants. Pour cela, nous avons besoin de l'implication de chacun pour faire remonter les problèmes rencontrés au quotidien dans les labos. Les élus «UNEF et associations étudiantes» tiennent des permanences syndicales pour lutter contre le harcèlement (sexuel, moral.) mais aussi pour faire remonter les problèmes rencontrés dans les labos jusqu'à la commission recherche et agir pour améliorer nos conditions de vie et de travail!

#### La FENEC

(Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs)

La FENEC est une fédération de l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France). Elle est constituée de doctorants qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de travail et d'études.

Présente dans un grand nombre de laboratoires et d'écoles doctorales, elle défend la mise en place d'un véritable statut du doctorant qui garantisse un financement, un encadrement pédagogique et un débouché professionnel. Ouverte à l'ensemblre des doctorants, la FENEC s'appuie sur des campagnes syndicales pour faire entendre la voix des doctorants et faire avancer leurs droits!

### • Quand voter ?

Le 20 mars de 9h30 à 18h Le 21 mars de 9h et 17h30

Où voter?

Salle 1 du bat Clemence

Ramnoux, RDC

## Elections: mode d'emploi

TOUS LES
ETUDIANT.E.S
VOTENT TOUS
LES DEUX ANS
POUR ELIRE
LEURS REPRESENTANTS
DANS LES 3
CONSEILS DE
L'UNIVERSITE

#### La CFVU

(Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) Cette Commission traite de tou ce qui touche à la pédagogie (maquettes, modalités d'examens...) et de la Vie Universitaire

#### Le CA

(Conseil d'Administration) Le CA est l'organe exécutifs de l'université. il vote toutes les orientations, la politique générale et le budget.

#### LaCR

(Commission recherche)

La CR ne concerne que les
3èmes cycles (doctorants). Il
délibère sur tout ce qui touche

## VOTEZ

Et faites voter:



Fédération Nationale des

Étudiants-Chercheurs Une fédération de l'UNEF

#### Liste soutenue par

FENEC (Fédération Nationale des Etudiants Chercheurs), UEAF (Union des Etudiants Algériens de France), Ecolo Campus, FECR (Festival Etudiant Contre le Racisme), FERUF (Fédération des Etudiants en Résidence Universitaire de France)...